

**LA CHUTE DE CONRAD BLACK,
LE MAGNAT DE LA PRESSE DE L'ANGLOSPHERE
DOMMAGE COLLATERAL DE LA GLOBALISATION FINANCIERE**

PAR

François DEMERS*

Plus qu'un pompeux truand et un pugnace chevalier d'industrie, Conrad Black a été un magnat transnational de la presse. Homme d'affaires britannique – anciennement canadien –, il a été condamné aux Etats-Unis, en juillet 2007, par un tribunal de Chicago, à six ans et demi de prison, pour avoir escroqué la compagnie Hollinger International¹ dont il était le PDG. Depuis, il purge sa peine dans la prison de Coleman Low, en Floride, où il répète ses demandes de révision de son procès, d'allègement de peine ou de libération conditionnelle.

Le cas de Conrad Black illustre un épisode de la « crise éthique », qui interpelle, de façon de plus en plus pressante et multiforme, le monde de la finance internationale depuis le tournant du XXI^e siècle. Cet homme serait, en quelque sorte, entré en conflit avec un aspect de l'idéal démocratique – faisant aujourd'hui office d'horizon idéologique mondial –, en s'attaquant au monde boursier au tournant du siècle. Si ce choc l'a brisé, c'est qu'il s'est avancé sur un territoire, les Etats-Unis, où naissait la crise, alors que la tradition du *business* dont il est un héritier exemplaire, celle de la colonie britannique du Canada, le rendait particulièrement insensible aux règles du jeu en émergence.

Nombre de données et anecdotes sont largement connues du grand public à propos de l'« Affaire Black », puisque la presse, des deux côtés de l'Atlantique, a abondamment parlé des démêlés de l'homme d'affaires avec la justice depuis le début de la saga en 2003. Elles sont notoires aussi parce que le personnage a déjà fait l'objet de quelques biographies ou quasi-biographies². De plus, tout au long de sa carrière, il s'est périodiquement chargé lui-même de se mettre sur l'avant-scène, en intentant des poursuites contre l'un et contre l'autre ou en commettant des lettres ou des textes d'opinion dans divers journaux, dont il était ou non propriétaire, affichant alors une écriture journalistique tempétueuse et rabelaisienne. Sans parler de la presse *people*, qui s'est montrée friande du spectacle de sa seconde épouse, la coquette et très frondeuse journaliste Barbara Amiel, et du comportement princier de ce couple excentrique et dépensier.

* Professeur au département d'Information et de Communication de l'Université Laval (Québec, Canada).

¹ Le 17 novembre 2003, il avait quitté son poste à la tête de cette compagnie, basée à Chicago, qu'il dirigeait depuis 1978, pour s'occuper des accusations portées contre lui par l'appareil judiciaire américain. Aujourd'hui, Hollinger International, créé en 1994, a été renommé Sun-Times Media Group.

² Outre la biographie « non autorisée » par Georges TOMBS, *Le Bron Black*, Les Editions de l'homme, Montréal, 2007, 461 p., citons celle de Conrad Black lui-même, datée de 1993, ainsi que deux autres ouvrages : Tom BOWER, *Conrad & Lady Black. Dancing on The Edge*, HarperPress, Londres, 2006 ; Richard SIKLOS, *Shades of Black : Conrad Black and the World's Fastest Growing Press Empire*, Reed, Toronto, 1995.

CONRAD BLACK, LE CANADIEN

L'attrait pour les affaires et la presse

La biographie publiée en 2007 par George Tombs, un historien patenté – docteur de l'Université McGill – et un journaliste au long cours, sous le titre *Le baron Black*, se termine, par l'affirmation suivante : « *de tous les grands requins canadiens de la finance, il fut le seul à se faire prendre* ». Plus loin, citant l'écrivain Peter C. Newman, G. Tombs écrit que « *le délit d'initié n'était ni interdit ni même désapprouvé, ces gens-là l'inventèrent [...] du moins au Canada* »³. Auparavant, un peu partout dans l'ouvrage, l'auteur aura cherché à montrer en quoi C. Black a été le représentant exemplaire de la mentalité traditionnelle de l'élite canadienne en matière d'affaires, en décrivant circonstances et contextes qui, dans son enfance et sa jeunesse, ont forgé cette psychologie-là.

Né à Montréal le 25 août 1944, Conrad Moffat Black est le fils de George Montegu Black, un homme d'affaires influent de Winnipeg. « *Les Black étaient riches. Le père de Conrad géra un fonds en fidéicommiss d'une valeur d'un demi-million de dollars (2,85 millions en dollars de 2007) jusqu'en 1969, lorsqu'il atteint l'âge de 25 ans. En 1976, Conrad hérita d'une somme supplémentaire de 7 millions de dollars (plus de 25,5 millions en dollars de 2007)* ». Autrement dit, Conrad Black il est né avec une cuillère d'argent dans la bouche. Pourtant, une légende met en avant ses débuts « héroïques » en 1966 comme propriétaire d'un petit journal des Cantons de l'Est, une zone au sud de Montréal où s'installèrent les Loyalistes fuyant les rebelles lors de la Révolution américaine. Puis, c'est l'ascension en flèche : « *en 1969, avec quelques associés, il commence par acheter des petits journaux de langue anglaise et fonde la chaîne Sterling. En 1978, [...] il réussit à prendre la direction de la corporation Argus, une société de portefeuille qui contrôle [...] un grand nombre de sociétés canadiennes. Il liquide progressivement les investissements traditionnels d'Argus [...] et repositionne sa société dans le domaine de la presse en achetant le Daily Telegraph (1985) de Londres* »⁵.

Conrad Black a reçu sa formation intellectuelle à Toronto, à Ottawa, à Québec et à Montréal. A Toronto, il est expulsé d'un collège pour fraude – il a obtenu les réponses à un examen et vendu des copies aux copains. Il obtient son diplôme de premier cycle universitaire à l'Université Carleton d'Ottawa. Diplômé en droit de l'Université Laval (1970), il détient une maîtrise de l'Université McGill (1973). Pour sa maîtrise en histoire à McGill, il écrit une partie de l'histoire de Maurice Duplessis, le Premier ministre conservateur de la province de Québec pendant une quinzaine d'années après la guerre de 1939-1945 ; ce travail servira de noyau à la biographie de cet homme politique « à poigne » qu'il publiera en 1977. Au début des années 1990, avec tambours et trompettes, il se convertit au catholicisme – conservateur.

Curieusement, Conrad Black a explicitement construit sa vision du monde sur les écrits de Friedrich Nietzsche (au sujet des « surhommes »), d'Oswald Spengler (qui appellent à « sauver l'Occident ») et de Charles Darwin (selon lequel « les plus aptes sont justifiés de dominer »). Un jour, dans sa jeunesse, il s'est comparé au magnat de la presse des Etats-unis, William

³ George TOMBS, *op. cit.*, p. 75.

⁴ Les sommes exprimées ici sont en dollars américains, sauf mention explicite.

⁵ L'Encyclopédie canadienne, site Internet thecanadianencyclopedia.com. Cf. aussi : David OLIVE, « A Conrad Black timeline », *Toronto Star*, 11 mars 2007.

Randolph Hearst (1863-1951)⁶. De plus, il ne cache pas son admiration pour un certain type d'hommes d'affaires, comme Lord Strathcona and Mount Royal, un Écossais de naissance, marchand de fourrures et requin de la finance débarqué en Amérique du Nord en 1838, « *qui est devenu l'un des parlementaires les plus en vue au Canada et un magnat de l'industrie des chemins de fer [...il] avait levé un régiment lors de la guerre des Boers, avant de servir comme haut-commissaire du Canada à Londres* »⁷. A bien des égards, note G. Tombs, « *Black modela sa future carrière sur celle de Roy Thomson [1894-1976], propriétaire d'une station de radio en Ontario, qui avait pris le contrôle du Scotsman et du Times de Londres avant de diversifier ses activités dans le pétrole en mer du Nord et dans l'industrie touristique, pour finalement siéger à la Chambre des lords [et être surnommé 'Lord Thomson of Fleet', du nom de la rue des grands quotidiens londoniens à son époque]* »⁸.

En avril 2007, Naomi Klein, *passionaria* de la gauche altermondialiste connue pour ses charges contre la publicité, a décrit, dans l'hebdomadaire américain *The Nation*, l'intellectuel qu'il est devenu : « *Conrad Black fait partie des principaux partisans de 'l'Anglosphère', un mouvement favorable à la création d'un bloc des pays anglophones. Ces gens estiment que les États-Unis, la Grande-Bretagne, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande devraient se regrouper pour faire face au monde musulman ou à toute autre partie du monde qui pourrait constituer une menace.* »⁹

Une passion pour l'histoire

Très tôt, Conrad Black s'est passionné pour l'histoire et, tout au long de sa carrière, il s'est livré à des travaux de niveau scientifique dans ce domaine. Il est ainsi l'auteur de trois biographies: *Duplessis* (1977), *Franklin Delano Roosevelt : Champion Of Freedom* (2003), *The Invincible Quest : the Life of Richard Milhous Nixon* (2007). Il a en outre rédigé ses propres mémoires en 1993, sous le titre *A Life in Progress*. Ironiquement, ce violon d'Ingres lui assure aujourd'hui un traitement spécial en prison, en raison de la popularité de ses cours d'histoire¹⁰.

C. Black s'est aussi voulu « faiseur de rois », utilisant ses médias pour faire la promotion de ses lubies politiques, au Québec d'abord, où il a cherché à faire renaître l'Union nationale de Maurice Duplessis, au Canada ensuite, en soutien au Parti conservateur de Brian Mulroney, notamment par le lancement du *National Post*, puis en Angleterre, en Israël et ailleurs, où il s'est fait le promoteur des idées conservatrices. Il a toutefois beaucoup moins bien réussi que Paul Desmarais, dont le conglomerat Power Corporation a été, à un moment ou à un autre, directement ou indirectement, l'employeur de la plupart des dirigeants politiques du Parti libéral du Canada (Jean Chrétien, Paul Martin...).

Mépris des journalistes

S'il adore – adorait – les journaux, les « petits », pour faire de l'argent, et les « grands », pour leur influence présumée, Conrad Black a cependant souvent affiché son mépris envers

⁶ Orson Welles a réalisé le film *Citizen Kane*, dont le personnage principal aurait été inspiré du W. Randolph Hearst. En 2004, la réalisatrice Debbie Melnyk a produit un documentaire sur Conrad Black intitulé *Citizen Black*. Cf. Paul CAUCHON, « Documentaire. Portrait mordant du citoyen Black », *Le Devoir*, 27 août 2004, p. B3.

⁷ George TOMBS, *op. cit.*, p. 105.

⁸ *Ibid.*, p. 142.

⁹ Ce texte a été traduit et publié dans le journal de l'ONG canadienne Alternatives, qui paraît sous forme de supplément dans le quotidien montréalais *Le Devoir*, sous le titre « Moi, Conrad Black, ex-empereur », le 26 avril 2007, sur le site Internet www.alternatives.ca/article2870.html.

¹⁰ « Prison : Conrad Black devient prof d'histoire », *Les Affaires*, 30 mai 2008, disponible sur le site Internet www.LesAffaires.com.

la gent journalistique. « *Bande de chacals* », l'a-t-il un jour qualifiée. Une autre fois, il a décrit les journalistes dans les termes suivants : « *dégénérés, paresseux, ignorants imbus d'eux-mêmes, qui se permettent d'être intellectuellement malbonnés sans avoir à rendre de comptes à quiconque* »¹¹. Toutefois, c'était avant qu'il n'épouse la « journaliste » Barbara Amiel !

LORD BLACK OF CROSSHARBOUR, LE BRITANNIQUE

Une culture coloniale de consécration

Le 21 juin 1988, lors du Sommet du G7 à Toronto, le premier ministre Margaret Thatcher félicita Conrad Black d'avoir pris le contrôle du *Telegraph* de Londres en 1985, ajoutant : « *nous sommes bien sûr habitués à la présence de Canadiens dans Fleet Street – pensons à Lord Beaverbrook*¹² *et à Lord Thomson – et Conrad Black est en train de renouer avec cette merveilleuse tradition* »¹³. La tradition dont elle parle prend au Canada la forme spécifique de l'aspiration à être reconnu par la « mère patrie » et par la « noblesse britannique ». Elle s'enracine dans les débuts mêmes de la conquête militaire de la Nouvelle-France en 1760, du moins s'il faut en croire John Lambert, un gentilhomme britannique venu visiter l'Amérique britannique du Nord au début du XIX^e siècle comme le fera, quelques années plus tard en Amérique tout court – et au Bas-Canada, le Québec d'aujourd'hui –, l'aristocrate français Alexis de Tocqueville. Parlant des Britanniques établis dans la colonie, J. Lambert écrit : « *ils ignoraient la langue de ceux qu'ils étaient venus gouverner, et comme ils avaient obtenu leurs postes en les achetant de ceux qui en possédaient les titres, ils n'avaient d'autre visée que d'accumuler une fortune, ce qui n'a pu se faire que par la rapacité et l'extorsion.* »¹⁴, puis ils repartaient vers l'Angleterre pour y jouir de leur réussite.

G. Tombs prend comme exemple Lord Strathcona, l'une des figures du panthéon personnel de C. Black, pour affirmer que la fascination pour l'anoblissement comme reconnaissance du succès s'est transmis des Britanniques de souche vers les élites créoles. Selon lui, « *Strathcona fut le requin d'industrie par excellence. Plusieurs magnats d'affaires du XX^e siècle aspiraient à lui ressembler* »¹⁵. Cela permet d'illustrer la mentalité des hommes d'affaires du Canada au XIX^e siècle : « *Lord Strathcona, précise-t-il, était un personnage déterminé, qui marqua une transition importante dans l'histoire canadienne. Les aristocrates britanniques avaient longtemps été des figures de proue du pouvoir politique au Canada. Ils symbolisaient la royauté, la structure sociale britannique et la nature héréditaire de l'aristocratie. Ils débarquaient au Canada pour y vivre quelques années à titre de gouverneur ou de commandant militaire. Ils amenaient avec eux le système de valeurs anglo-protestantes fondé sur la hiérarchie sociale qu'ils dominaient sous le couvert discret d'une supériorité morale tacite : dignité face à l'adversité, indépendance, pragmatisme, ainsi qu'un mépris pour toute sexualité déclarée et expression d'émotion. [...] A la fin du XIX^e siècle, la structure de la société britannique et canadienne avait changé. [...] La nouvelle bourgeoisie d'affaires de Montréal, très largement écossaise, fit fortune dans la forêt, les*

¹¹ Martine JACOT, « Conrad Black, un magnat historien et stratège », *Le Monde*, 7 sept. 1990, p. 29 : « *très conservateur, très rapide et très surprenant, Conrad Black a bâti un empire de presse autour d'une idée simple : les journaux sont des entreprises comme les autres* ».

¹² Lord Beaverbrook, premier du nom, né au Nouveau Brunswick (Canada), fit fortune dans la presse. Il a été membre du Cabinet britannique pendant les deux guerres mondiales.

¹³ George TOMBS, *op. cit.*, p. 282.

¹⁴ Michel LAPIERRE, « Histoire. Les médiocres soumis aux coquins. Le point de vue britannique, colonial et protestant de John Lambert, venu d'Angleterre pour visiter le Canada entre 1806 et 1808 », *Le Devoir*, 18 nov. 2006, p. F7.

¹⁵ G. TOMBS, *op. cit.*, p. 73.

mines, les chemins de fer et le secteur financier, en tirant profit des vastes ressources inexploitées et de la population rurale de l'arrière-pays. Ces industriels étaient en quête de légitimité et d'approbation de la part des modèles britanniques dont ils s'inspiraient. Un titre de noblesse et un blason personnel devenaient l'ultime consécration pour ces industriels coloniaux laborieux. A leurs yeux, cela justifiait l'extrême dureté dont ils faisaient preuve pour acquérir des fortunes personnelles dans l'industrie et le commerce »¹⁶.

La consécration d'un leader conservateur

Sa consécration, Conrad Black l'obtient enfin en 2001, quand il devient Lord Black of Crossharbour, après avoir été forcé d'abandonner sa citoyenneté canadienne. L'affaire aurait commencé en 1998, quand il a lancé le deuxième quotidien « national » du Canada, *The National Post*, contre le quotidien traditionnel de l'élite, *The Globe and Mail*. Le geste visait ouvertement la promotion des idées conservatrices, ce qui irrita au plus haut point, semble-t-il, le Premier ministre libéral du temps, Jean Chrétien. L'année suivante, le gouvernement britannique conservateur décidait de décerner à C. Black le titre de *lord*, au grand dam du premier ministre J. Chrétien qui, lui, prit les moyens pour bloquer l'initiative¹⁷. En réaction, Conrad Black s'adressa aux tribunaux, en vain. Finalement, il demanda la citoyenneté britannique et renonça à sa citoyenneté canadienne, bien qu'il eût reçu l'Ordre du Canada en 1990 des mains du premier ministre conservateur Brian Mulroney.

Entre-temps, il avait vendu ses journaux canadiens. Et c'est cette vente qui mit en branle sa chute car il s'était personnellement cru autorisé à prélever des sommes d'argent sur les profits de la vente, sans le dire aux actionnaires. Plus tard, il invoquera une entente – secrète – de non-concurrence avec l'acheteur Izzy Asper.

CHANGEMENT DE SIECLE

77 quotidiens détenus dans le monde

Au faite de sa carrière dans les années 1990, Conrad Black possédait notamment le *Daily Telegraph* de Londres, le *Jerusalem Post*, le *National Post* de Toronto, le *Chicago Sun* et des centaines de publications de moindre importance dans les pays anglo-saxons. Au nombre de ses prouesses de stratège de la gestion financière, on range volontiers en premier celle d'avoir fait passer la valeur du *Telegraph*, acquis en 1985 pour 60 millions de dollars¹⁸, à 1,2 milliard quand il a été vendu en juillet 2004 et celle du *Chicago Sun-Times*, acquis en 1993 au prix de 180 millions à 1 milliard en juillet 2004.

Il a fait partie des très grands de la finance au Canada. Il a fréquenté et fait des affaires avec plusieurs des autres magnats canadiens du XX^e siècle, les Paul Desmarais de Power Corporation – un conseiller et ami de Nicolas Sarkozy –, Ken Thomson (Reuters, ...), Hal Jackman, E. P. Taylor (Argus, ...) et bien d'autres. En Grande-Bretagne, il a affronté un temps le magnat Rupert Murdoch, d'origine australienne, dans une guerre des prix entre le *Times*, propriété de R. Murdoch, et son *Daily Telegraph*. Il en est sorti victorieux, mais ses détracteurs britanniques l'ont vite comparé à Robert Maxwell, dont l'ascension s'est terminée

¹⁶ *Ibid.*, pp. 72-73.

¹⁷ Marc ROCHE, « Le magnat canadien des médias ne sera pas baron britannique à vie. Conrad Black ne sera pas 'the right honorable Lord Black of Havengold' », *Le Monde*, 21 juil. 1999, p. 1.

¹⁸ Les sommes exprimées ici sont en dollars américains, sauf mention explicite.

tragiquement. En revanche, son incursion sur le marché australien a tourné court, de même que sa participation à l'aventure de *l'InfoMatin* à Paris au cours des années 1990¹⁹.

Compte tenu de ses habiletés de stratégie, de son culot aristocratique et de sa rouerie, que s'est-il passé pour que la machine Black s'enraye ? Dans le détail, la saga judiciaire qui a débuté en 2003 a donné lieu à plein d'« avocasseries » liées, par exemple, au fait que la compagnie mère du groupe Hollinger était allée s'installer à New York dans les années 1990 afin de gérer des propriétés situées dans plusieurs pays, même si le contrôle réel demeurait à Toronto dans Hollinger Inc., compagnie contrôlée par Ravelston, le holding personnel de Conrad Black²⁰.

Le survol de la toile d'araignée des liens entre les compagnies et des débats juridiques permet cependant de dégager des lignes de force. Par exemple, que le déclenchement de la chute se situe dans la vente, par C. Black, de ses propres actifs canadiens. En 2000, Hollinger International possédait 77 quotidiens et 302 journaux non quotidiens, ainsi que divers magazines et autres publications. Il exploitait, en outre, des sites Internet et des entreprises liées à l'Internet. Sur l'ensemble du Canada, Hollinger possédait 61 des 105 quotidiens (58,1 % du total), comptant pour 42,62 % du tirage total.

Ventes de titres et concentrations

En 2000, la bulle des valeurs technologiques à la Bourse atteint son volume maximal. Les médias traditionnels se sentent menacés par l'expansion d'Internet²¹. La méga-fusion de AOL-Time Warner semble indiquer la voie de l'avenir. Au Canada, les grands groupes disent craindre les super-géants en formation de l'autre côté de la frontière. Le danger semble d'autant plus pressant que se font sentir les effets de la déréglementation générale entraînée par les accords de libre-échange de 1988 et 1992²².

Dans ce contexte, le *National Post* ne fait toujours pas ses frais et tout le monde le sait. Conrad Black laisse alors entendre qu'il a besoin d'argent et est prêt à vendre ses journaux canadiens – il est alors en pleine bouderie devant les manœuvres du gouvernement J. Chrétien pour l'empêcher de devenir un noble britannique. Izzy Asper, un homme d'affaires et de télévision de Winnipeg, la ville où le père de Conrad avait fait fortune, se montre intéressé. En fin de compte, le groupe de la famille Asper, CanWest-Global offre d'acquiescer la totalité du groupe Southam – la partie anglophone des journaux détenus par C. Black –, y compris 14 quotidiens métropolitains importants, 18 autres quotidiens, la moitié du *National Post* – l'autre moitié lui a été cédée le 23 août 2003 –, ainsi que le portail Internet Canada.com, pour 3,2 milliards de dollars. CanWest-Global se hisse ainsi au premier rang des acteurs du monde médiatique canadien. En réaction, le groupe Woodridge Co. Ltd

¹⁹ Alain SALLES, « Le dernier numéro d'*InfoMatin* devrait paraître lundi 8 janvier », *Le Monde*, 6 janv. 1996, p. 22.

²⁰ Au fil du temps, C. Black a démissionné des conseils d'administration de ces trois entreprises, qui ont soit disparu (Hollinger International) soit sombré dans la faillite (Hollinger Inc. et Ravelston). Bien sûr, il a aussi perdu ses propriétés vedettes : le *National Post* canadien est entre les mains de CanWest-Global, le *Telegraph* a fini par être acquis par les jumeaux britanniques Barclay Brothers, le *Jerusalem Post* est retourné sous contrôle israélien, pendant que le *Sun Times* de Chicago est passé sous contrôle américain.

²¹ Jonathan TRUDEL, « Internet : la Bataille des portails », *L'Actualité*, vol. XXV, n° 14, 15 sept. 2000, pp. 56-61.

²² Le Canada a d'abord conclu un traité de libre-échange avec les Etats-unis en 1988, puis il est entré dans une phase de libre-échange élargi incluant le Mexique, solennellement conclue le 17 décembre 1992. Son entrée en vigueur, fixée au 1^{er} janvier 1994, prévoyait la suppression, avant 2004, de 20 000 barrières tarifaires, ce qui a été réalisé.

de Kenneth Thomson – l'héritier du titre de *lord*²³, propriétaire du *The Globe and Mail*, entame des négociations avec BCE Inc., l'empire montréalais de la téléphonie²⁴, qui aboutissent, à l'automne 2000, à une fusion évaluée à 4 milliards de dollars. La partie francophone des journaux Southam de C. Black, soit le réseau Unimédia – les quotidiens et hebdomadaires québécois –, passe au groupe Gesca de Paul Desmarais.

Ces opérations s'inscrivent dans un brassage intense des cartes de la propriété des entreprises de communication au Canada, provoquant notamment une accélération de la « propriété croisée » des médias de différentes filières : presse écrite et télévision surtout, CTV²⁵ s'intégrant à BCE-Woodridge, TVA²⁶ passant à l'empire de presse Quebecor, Global²⁷ s'emparant des quotidiens de C. Black. Au Québec, le bond en avant de la concentration a eu un impact sismique, puisque, depuis 1987, dans cette province, ils étaient trois groupes à se partager 9 des 10 titres français : *La Presse* de Montréal, *Le Nouvelliste* de Trois-Rivières, *La Voix de l'Est* de Granby et *La Tribune* de Sherbrooke chez Gesca-Power Corporation ; *Le Journal de Montréal* et *Le Journal de Québec* pour Quebecor ; *Le Soleil* de Québec, *Le Droit* d'Ottawa et *le Quotidien* de Chicoutimi pour Unimédia-Hollinger. Désormais, ils seraient deux seulement : Quebecor avec 44 % du tirage global des quotidiens francophones (6) et Power Corporation (Paul Desmarais) avec 52,5 % du tirage²⁸. Le seul indépendant, *Le Devoir*, détenait 3,5 % du tirage seulement²⁹.

LE BARON BLACK CONTRE LA « GOUVERNANCE D'ENTREPRISE »

Un avant-goût de la crise financière de 2008 ?

En juin 2008, au sortir d'une nouvelle tentative de Conrad Black pour faire modifier sa condamnation de 2007, « *le tribunal d'appel a jugé que Black et les trois autres accusés dans le cadre de cette affaire avaient manqué à leur obligation de fournir des 'services honnêtes' aux actionnaires de Hollinger, faisant remarquer qu'ils étaient de hauts dirigeants de Hollinger et qu'ils avaient des obligations fiduciaires envers la société, cela supposant des devoirs de loyauté et de franchise.* »³⁰ Cette argumentation indique on ne peut plus clairement l'enjeu de l'affaire Black, qui transcende l'homme, quelque pittoresque qu'il soit.

Sa condamnation peut, en effet, être lue comme un épisode de la crise de la « gouvernance d'entreprise » aux Etats-Unis, déclenchée par divers scandales du début du

²³ En 2008, ce groupe s'est repositionné en se portant acquéreur de l'agence Reuters. Cf. le site Internet thomsonreuters.com/about et AFP, « Thomson Reuters se porte bien », *Le Devoir*, 13 août 2008, p. B5.

²⁴ Longtemps détenteur d'un monopole en matière de téléphonie, il est le principal fournisseur de télévision directe par satellite avec Bell Express Vue.

²⁵ Télévision généraliste n° 1 au Canada-anglais.

²⁶ Télévision généraliste n° 1 au Canada-français.

²⁷ Télévision généraliste n° 2 au Canada-anglais.

²⁸ Power comprend d'autres secteurs d'activité que les communications, entre autres la société de portefeuille européenne Pargesa, le Groupe Investors, la compagnie d'assurance Great-West Lifeco du Canada et celle des Etats-Unis. Par sa filiale, le Groupe Bruxelles Lambert, il est entré en participation avec Bertelsmann. Cf. Presse canadienne et AFP, « Une filiale de Power prend une participation dans Bertelsmann », *Le Devoir*, 1^{er} fév. 2006, p. B1.

²⁹ Pour un portrait récent de la presse au Canada (français) et de sa propriété, cf. les pages 8 et 9, intitulées « Canada médias », dans *La Gazette de la presse francophone*, sept.-oct. 2008, n° 137-138, pages qui coiffent les tableaux et encadrés des titres suivants : « Une tradition bien ancrée : les hebdomos gratuits » (p. 8), « Magazines : un lectorat en déclin » (p. 8), « Quotidiens : les gratuits s'installent, les payants n'attirent plus les jeunes » (p. 9).

³⁰ Presse canadienne, « Arguments insuffisants. Conrad Black reste en prison », *Le Quotidien*, 26 août 2008, p. 35.

millénaire. Ces affaires ont notamment fait naître une crise de confiance des actionnaires envers les gestionnaires³¹, leurs rémunérations³² et leurs « parachutes dorés »³³. Au départ, la faillite de la compagnie Enron, le 2 décembre 2001, quelques mois après que la Security and Exchange Commission (SEC), le gendarme de la Bourse des États-Unis, a déclenché une enquête sur cette firme ; deux dirigeants d'Enron Corp., Kenneth Lay et Jeffrey Skilling ont par la suite été condamnés pour fraude. Peu après, la firme d'audit comptable Andersen, qui soutenait les opérations d'Enron, a été emportée par la faillite de la première. Puis, ça a été le scandale Worldcom, qui a conduit en prison son dirigeant principal, Bernard Ebbers.

Ces scandales ont conduit à l'adoption de la loi de 2002 sur la réforme de la comptabilité des sociétés cotées en Bourse et la protection des investisseurs, dite Sarbanes-Oxley. Ce texte établit des contraintes minimales au comportement des dirigeants des entreprises qui font appel à l'épargne générale par l'intermédiaire de la Bourse. Parce qu'elles s'inscrivent en Bourse, ces compagnies sont considérées comme « publiques »³⁴.

Cependant, ceux que l'on veut ainsi réglementer ne se laissent pas faire. Ainsi, le resserrement réglementaire sera invoqué en 2006 comme l'une des premières raisons de la fièvre de « privatisations » d'entreprises qui ont racheté leurs actions boursières ou qui ont acheté d'autres entreprises et les ont sorties de la Bourse³⁵. Cela a notamment été le cas de *Reader's Digest*³⁶ et ce le sera de BCE, le plus important du secteur des communications et médias au Canada, à la fin de 2008³⁷. De manière générale, argumente-t-on aujourd'hui, les entreprises « privées » (non soumises à la Bourse) seraient plus performantes que les « publiques » (cotées en Bourse)³⁸.

De son côté, un chroniqueur du *Devoir* souligne, fin 2008, l'interférence de la Banque fédérale, la FED, dans les efforts pour assainir le secteur financier dont le policier est la Security and Exchange Commission, la SEC, l'organisme qui a poursuivi Conrad Black. Il interprète cette interférence comme une manœuvre des grands banquiers qui veulent échapper à la re-réglementation du secteur. L'occasion de ce commentaire vient de la conclusion d'ententes hors cour pilotées par Andrew Cuomo, le shérif de l'Etat de New-York, dans les poursuites pour malversations envers les investisseurs par Citygroup et UPS, notamment³⁹.

³¹ Gérard BERUBE, « Perspectives : la révolte des actionnaires », *Le Devoir*, 20 nov. 2003, p. B1.

³² Une étude du Hay Group, citée dans *The Economist*, rappelait que, malgré les effets de la loi Sarbanes-Oxley (SOX), « la rémunération des chefs d'entreprises dans les principaux pays d'Europe se révèle encore aujourd'hui 60 % inférieure à celle de leurs équivalents aux États-Unis ». Cf. Éric DESROSIERS, « Perspectives : salaires de patrons », *Le Devoir*, 23 juin 2008, p. A5. Cf. aussi Gérard BERUBE, « Rapport du groupe investissement responsable. Les actionnaires s'inquiètent de la rémunération des patrons », *Le Devoir*, 21 fév. 2007, p. B1.

³³ L'approfondissement de la crise financière a conduit le président français N. Sarkozy à menacer d'« encadrer » les rémunérations et les primes de départ des chefs d'entreprise, surnommées « parachutes dorés ». Cf. « Parachutes dorés : Sarkozy fixe un ultimatum aux patrons », *Libération*, 3 oct. 2008.

³⁴ Gérard BERUBE, « Perspectives : la révolte des actionnaires », *op. cit.*

³⁵ Stéphanie GRAMMOND, « Exit la Bourse ! », *La Presse Affaires*, 26 nov. 2006, p. 7.

³⁶ Agence Bloomberg, « Deux géants sortent de la bourse. *Reader's Digest* racheté au prix de 1,6 milliard US », *La Presse Affaires*, 17 nov. 2006, p. 5 ; AFP, « Des rachats qui ne sont pas les premiers », *La Presse Affaires*, 17 nov. 2006, p. 5.

³⁷ La Presse canadienne, « BCE nomme sa nouvelle équipe de direction. L'entreprise simplifiera sa structure », *Le Devoir*, 12 juil. 2008, p. C3.

³⁸ Éric DESROSIERS, « Etude d'Ernst & Young. Les compagnies privées sont plus performantes que les publiques », *Le Devoir*, 11 juil. 2008, p. A7.

³⁹ Serge TRUFFAUT, « Le grand complice », *Le Devoir*, 18 août 2008, p. A6.

Pendant ce temps, au Canada, à une beaucoup plus petite échelle, le magnat Paul Desmarais, bien plus discret que son ex-associé et ex-compatriote, souffre actuellement d'une épine au pied de même nature. Le Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MEDAC), de l'ancien politicien Yves Michaud⁴⁰, tente, depuis plusieurs années, d'obtenir la consultation des états financiers de Gesca, la filiale médiatique du conglomérat Power Corporation. En février 2008, la Cour supérieure avait donné raison au Mouvement : « *l'actionnaire devrait avoir accès à la comptabilité complète d'une entreprise, avait alors déterminé le juge de la Cour supérieure. Autrement, l'actionnaire ne pourrait jamais apprécier le risque qu'il prend en acceptant d'investir*, notait le magistrat. *Empêcher un actionnaire de consulter les états financiers des filiales ou sous-filiales dont les résultats sont consolidés dans les états de la société en question conduirait à une aberration* », ajoutait le juge⁴¹. La cause⁴² est devant la Cour d'appel.

L'incompréhension de Conrad Black

Deux extraits touffus du récit biographique de G. Tombs permettent de mesurer l'incompréhension profonde de cet enjeu par Conrad Black. En particulier, C. Black semble ne pas avoir prévu, en s'inscrivant à la Bourse américaine avec Hollinger International, qu'il devait respecter les règles du jeu américaines.

Le premier extrait est le suivant : « *en octobre 2001, Tweedy Browne Company, qui détenait environ 18 % des actions ordinaires de catégorie A de Hollinger International, écrivit au directeur du comité de vérification de la société, l'ancien gouverneur de l'Illinois James R. Thompson, pour se plaindre du fait que, entre 1995 et 2002, une somme de 150,3 millions de dollars avait été versée par Hollinger à Ravelston, le holding privé canadien contrôlé par Black [...]. Chris Browne, l'associé directeur de Tweedy, Browne [...], un homme aux cheveux blancs et aux lèvres minces, était un rejeton de l'establishment financier de Manhattan. [...] Il était également passé maître dans l'art hautement politique de miser sur la couverture médiatique pour soutenir ses portefeuilles dans la valeur s'élevait à plusieurs milliards. [...] Le nouveau baron ne fut pas très bien inspiré de provoquer ainsi [en répondant évasivement à la lettre] Browne, un mordu d'architecture et d'histoire qui vivait seul avec Orville, son terrier border. [...] Black avait beau être un géant des médias, Browne n'était pas non plus un perdant naïf : c'était l'un des investisseurs les mieux branchés et les plus respectés à New York. Les différences marquées de tempérament et manières entre l'un et l'autre devinrent un élément-clé de l'affaire. Vers la fin de 2001, Browne entreprit une intense campagne qui mena à des révélations sur les pratiques d'affaires douteuses ayant cours chez Hollinger. Black aurait pu alors éviter les enquêtes et le scandale s'il avait choisi de transformer Hollinger en société fermée, d'agir de manière proactive avec Tweedy, Browne, d'ajuster ses pratiques de gestion pour tenir compte des changements récents en matière de gouvernance d'entreprise ou encore de porter une plus grande attention à la nouvelle moralité des milieux de l'investissement qui avait abouti à l'adoption de la loi Sarbanes-Oxley de 2002* »⁴³.

⁴⁰ Fondateur du MEDAC, surnommé le « Robin (des bois) des banques » pour son militantisme en faveur de la transparence dans ce milieu et ses dénonciations des énormes salaires des dirigeants.

⁴¹ Alexandre SHIELDS, « Le MEDAC est confiant de l'emporter contre Power. Le groupe veut obtenir de la Cour d'appel la confirmation du droit de consulter les états financiers de Gesca », *Le Devoir*, avec la Presse canadienne. 1^{er}-2 nov. , p. B3.

⁴² Cette saga judiciaire a débuté en 2006, quand le MEDAC a invoqué l'article 157 de la loi canadienne sur les sociétés par actions pour demander aux tribunaux une interprétation favorable aux petits actionnaires, car la loi canadienne date de 1985 et n'est pas aussi spécifique que la loi Sarbanes-Oxley en matière de transparence. Comme il ne s'agit pas de procès en matière criminelle, comme l'a été celui de Conrad Black, c'est aux juges – et non à des jurys – qu'incombe la tâche de construire l'interprétation jurisprudentielle. D'ailleurs, de manière générale, l'influence britannique de la *common law* sur le système judiciaire canadien accorde un rôle plus actif aux juges que le système étatsunien ne le fait.

⁴³ G. TOMBS, *op. cit.*, p. 19.

Le second extrait précise : « *enfin, il y avait un sixième groupe d'intérêts qui n'était pas directement représenté au tribunal, du moins pas physiquement. C'était un groupe d'experts en gouvernance d'entreprise, mené par Richard Breeden, l'ancien président de la SEC qui avait été nommé par Black au comité spécial de Hollinger International [mis sur pied le 17 juin 2003 face à la pression] et avait provoqué sa chute. [...] Les deux années de recherches menées par Breeden avaient coûté 57 millions de dollars à la compagnie [...]. Pour justifier les honoraires pharamineux qu'il avait touchés, Breeden devait constituer le dossier le plus incriminant possible. Il avait lancé un fonds spéculatif d'un milliard de dollars sur la gouvernance d'entreprise* »⁴⁴.

LE CHOC DE DEUX CULTURES FINANCIERES

Ces passages font apparaître deux autres sortes de requins, typiquement américains ceux-là : Chris Browne, homme d'affaires austère, féroce et obstiné, astucieux et raffiné dans l'exploitation du contexte ; et Richard Breeden, capable, en bon puritain, d'invoquer et d'utiliser la morale comme un outil d'affaires lucratives. Le choc entre ces gens et Conrad Black prend, dès lors, l'ampleur de la rencontre de deux « cultures », produites pourtant par le même terreau anglo-saxon : la britannique, ancrée dans un régime social et politique aristocratique ; la yankee, pour laquelle tout est commerce débridé. Elles prolongent et réactualisent ici, sur le terrain de la « gouvernance d'entreprise », la différence qui a produit la révolution américaine.

Cependant, la moralisation a un prix et pas seulement en termes de dommages collatéraux pour les requins de la finance qui ont perdu leur flair, tel C. Black. Celui-là a en effet été condamné à la prison, mais aussi à payer une amende de 125 000 dollars et à rembourser 6,1 millions de dollars ! Soit le montant estimé de la fraude dont il s'est rendu coupable. L'accusation initiale de détournement de fonds parlait de 400 \$ – le montant des profits présumés de la vente de Southam par Hollinger International – et plus tard on parlera plutôt de 60 millions de dollars. Selon G. Tombs, les coûts directs du procès mené contre C. Black auraient atteint les 500 millions. Dans une conversation juste avant le verdict, Conrad Black a affirmé que le coût serait plutôt de 1,4 milliard en comptant les dommages faits à la valeur des actions⁴⁵. Autre signe des temps : ce chiffre correspond davantage au contexte de la globalisation financière où tout se compte en milliards, plutôt qu'en millions, un niveau considéré comme impressionnant il n'y a pas si longtemps encore.

* *

*

En résumé, la saga judiciaire de Conrad Black devant les tribunaux américains aura révélé son imaginaire de prédateur venu du temps de l'Empire britannique. Et, au-delà, quand on le compare avec d'autres magnats des médias, tels les Rupert Murdoch et Paul Desmarais, on peut discerner une seconde dimension de son anachronisme : il s'est voulu « seigneur » de la presse, uniquement de la presse et qui plus est de la seule presse de

⁴⁴ *Ibid.*, p. 54.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 421.

l'anglosphère. Les post-modernes, en revanche, jouent sur tous les continents et sur tous les médias. Pas plus que l'Angleterre n'est l'acteur principal du monde présent, la presse écrite n'est au centre du jeu des communications et le levier principal de ce pouvoir. Le cycle qui vient de débiter est aux transfrontières par l'information en continue et l'Internet, le multimédia et le multi-support. On ne saura pas si le mouvement de retrait partiel du monde des quotidiens que C. Black a initié au début du siècle répondait aussi à une intuition de cette nouvelle donne, n'ayant pas eu le temps de voir à quel redéploiement il songeait.

« Je n'ai rencontré Black qu'une seule fois, même s'il a été un temps propriétaire du quotidien Le Soleil de la ville de Québec. Mais c'était quelques années après que j'y aie été journaliste. Ce fut en 1988, pour le guider dans une visite du campus de l'Université Laval, presque 20 ans après les années d'études en droit (1967-1970) qu'il y fit. Conrad Black venait d'accepter d'être président d'honneur de la levée de fonds annuelle pour la Fondation de l'Université Laval.

Au bout du compte, il a personnellement versé 75 000 dollars américains. La campagne de cette année-là avait un objectif de 25 millions de dollars ; elle a recueilli 40 millions. Après nous être serré la main, Black a précisé arriver des Etats-Unis dans son jet privé. Il portait un complet-cravate d'évidente grande qualité et ... des mocassins aux pieds.

J'avais aussi remarqué que, pour impressionner, il jouait volontiers en groupe de sa grande taille, de ses sourcils fournis, de ses yeux gris acier (en canons de fusil, selon certains) et de son expression impassible », François Demers⁴⁶.

⁴⁶ Cité par Anne-Louise CHAMPAGNE, « L'Université Laval témoigne sa reconnaissance à Conrad Black », *Le Soleil*, 1^{er} janv. 1988.